

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 24 octobre 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Roland GIBERTI - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Maryse JOISSAINS MASINI.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **ECO 020-6885/19/BM**

#### **■ Attribution de subventions à la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation d'événements scientifiques et de colloques - Approbation d'une convention**

#### **MET 19/12492/BM**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le CNRS et la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) partenaires d'une stratégie scientifique, concourent à la valorisation et au transfert des recherches en sciences. L'objectif étant de renforcer la visibilité et le rayonnement international de la recherche en consolidant ses secteurs d'excellence et en créant les conditions favorables à l'émergence de nouvelles thématiques.

Les grands domaines d'excellence de ce partenariat sont l'énergie, les sciences de l'environnement et de l'univers, les sciences de la vie et de la santé, les sciences et technologies avancées et les sciences humaines et sociales.

Dans ce cadre, il est proposé de poursuivre l'action de soutien de la Métropole à ces événements.

Dans le cadre de cette mission, la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) organise un événement le LST General Meeting au Pharo à Marseille du 2 au 5 décembre 2019.

Cet évènement porté par le laboratoire Centre de Physique des Particules de Marseille (CPPM, UMR 7346) regroupe des chercheurs internationaux issus de neuf pays autour du plus grand télescope terrestre situé sur les îles Canaries pour explorer les rayons gamma du cosmos.

Signé le 24 Octobre 2019  
Reçu au Contrôle de légalité le 25 octobre 2019

Ce télescope a été inauguré par l'institut d'astrophysique des Canaries (IAC) en 2018 et il s'agit de faire un premier retour d'expérience sur les données prises par ce télescope et d'analyser ces données.

Le plan de financement de cet événement se présente de la façon suivante:

• Droits d'inscriptions	3 500€
• CNRS	1 200€
• Dons, sponsors	1 500€
• Ville de Marseille	2 500€
• Métropole Aix-Marseille-Provence	2 498€
Total	11 198€

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention d'un montant de 2 498 euros à la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation de cet événement soit 22,31% du budget prévisionnel.

Il est également demandé au Bureau Métropolitain d'approuver la convention y afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° FAG 021-5718/19/CM du Conseil de la Métropole du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La délibération HN 021-049/16CM du 7 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation du Règlement budgétaire et financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- L'avis de la Commission chargée du suivi et de la cohérence des subventions.

#### **Oùï le rapport ci-dessus,**

#### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

#### **Considérant**

- L'intérêt des projets et des colloques portés par la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) en matière de promotion de l'activité et de la culture scientifiques et de valorisation des travaux de recherche.

#### **Délibère**

#### **Article 1 :**

Est attribué une subvention pour un montant total de 2 498 euros à la Délégation Provence Corse Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation du colloque scientifique « LST General Meeting » qui aura lieu du 2 au 5 décembre à Marseille Pharo

**Article 2 :**

Est approuvée la convention financière, ci-annexée conclue avec la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

**Article 3 :**

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget Principal Métropolitain, en section de fonctionnement : sous politique B360, chapitre 65 – nature 657382 – Fonction 67

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué  
Enseignement supérieur,  
Recherche et Santé

Frédéric COLLART